

Arc-lès-Gray Les médaillées de l'Eliad

La cérémonie des vœux Eliad s'est déroulée dernièrement à la salle polyvalente de la mairie d'Arc-lès-Gray.

À cette occasion, Régis Lombard, président, et Marie-Paule Belot, directrice générale, ont remercié l'ensemble du personnel pour son investissement et l'accomplissement des missions de la structure.

Un mot a été prononcé afin de montrer la reconnaissance de chacun pour le travail accompli par les employées Eliad, et tout particulièrement pour celles qui célébraient leur départ en retraite.

C'était le cas d'Anne-Marie Veckringer, agent à domicile, embauchée en 2002, dont la bonne humeur, l'efficacité et l'intérêt pour le bien-être des usagers étaient appréciés au sein de l'équipe.

Jeanine Paquet, dont l'embauche date de 1987, a travaillé en tant qu'agent à domicile, essentiellement

aux alentours de Valay, se déplaçant à bicyclette par tous les temps.

Josette Arsac, auxiliaire de vie sociale, arrivée à la Fassad en 1980, a travaillé sur les secteurs de Gray, Autrey-lès-Gray et Champlitte. Son sourire, son calme, sa discrétion ont rendu son travail des plus agréables durant toutes ces années.

Enfin, Dominique Voinot, agent à domicile, part également en retraite. Elle avait intégré l'association en 2003 et travaillait essentiellement sur le secteur de Champlitte. Ces quatre nouvelles retraitées ont reçu un diplôme de travail pour récompense.

De son côté, Christiane Lucot a reçu la médaille Vermeil après 30 années de service.

Les perspectives pour l'année 2015 ont été annoncées.

Malgré un contexte politique incertain (élections dé-



■ L'association Eliad a pour mission d'accompagner et de faciliter la vie à domicile de tous les publics, que ce soit les personnes âgées, handicapées, malades ou les familles.

partementales, vote sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement, etc.) et une concurrence de plus en plus préoccupante, Eliad a

tout de même encore une multitude de services à apporter pour cette année.

Des échanges avec le conseil général sont en cours

pour un financement de l'Apa (aide personnalisée à l'autonomie) et de la PCH (prestation de compensation de handicap).